



## L'ÉVÉNEMENT

## Hervé Morin : « La reprise des cours aurait pu attendre septembre »

PROPOS RECUEILLIS PAR  
**TRISTAN QUINAULT-MAUPOIL**  
@TristanQM

Hervé Morin est le président de la région Normandie.

**LE FIGARO.** - Quelles annonces du gouvernement espérez-vous pour rouvrir sereinement les établissements scolaires ?

**Hervé MORIN.** - Je m'élève d'abord contre la méthode de l'exécutif. Le chef de l'État a évoqué la reprise de l'école pour lutter contre la déscolarisation avant que son ministre de l'Éducation précise, 24 heures plus tard, qu'elle ne serait pas obligatoire. Depuis Jules Ferry, l'école est obligatoire ! Enfin, les collectivités n'ont pas été consultées avant les annonces du ministre de l'Éducation à l'Assemblée nationale. Nous sommes proches des réalités quotidiennes et nous assurons pourtant le bon fonctionnement des établissements scolaires, des cantines au transport scolaire. Tous les élus sont totalement mobilisés mais il ne faut pas demander l'impossible.

**La reprise des cours est-elle précipitée ?**

Elle aurait pu attendre septembre prochain. Cette année scolaire est déjà compromise et on est en train de mettre une énergie considérable pour bâtir un modèle bancal pour 12 jours effectifs d'école.

Face aux nombreux défis du déconfinement, il n'était pas utile d'ajouter les risques. Nous devons déjà nous organiser dans les entreprises et les transports. Fallait-il ajouter un risque de plus ? La déscolarisation est une souffrance mais le pire serait d'être contraint de confiner une nouvelle fois pour de longues semaines. Il valait mieux se donner le temps de la stabilisation du déconfinement avant de rouvrir les classes.

**Pourriez-vous opposer à la réouverture des établissements ?**

En Normandie, j'ai informé la rectrice que j'examinerai au cas par cas la situation des 144 lycées de la région avant de décider de leur ouverture. Tous ne sont pas conçus de la même manière. Je veux m'assurer de pouvoir mettre en pratique le cadre préconisé par le Conseil scientifique et l'Académie nationale de médecine. Quant aux écoles, je pense que beaucoup de maires vont se décider après la publication des codes de bonne conduite.

**Comment allez-vous accompagner les agents des collectivités qui seront au contact des élèves ?**

Depuis le début de cette crise, la région a mis en œuvre un ensemble de mesures afin d'assurer une protection maximale à ses agents qui, pour une partie d'entre eux, continuent à se rendre sur leur lieu de travail afin d'assurer l'accueil des enfants des personnels soignants, l'entretien des locaux et la maintenance informatique. Ces mesures resteront en vigueur et seront ren-

forcées en cas de réouverture des établissements. Tous les agents de la Région seront également équipés de masques au 11 mai.

**Le retour à l'école n'est-il pas un préalable indispensable à la reprise de l'économie ?**

Je suis témoin de l'immense perplexité des parents. La rescolarisation de leurs enfants se fera à l'aune de la contrainte économique. Les milieux favorisés qui resteront en télétravail voudront s'organiser pour l'éviter tandis que les plus précaires y seront contraints. On aurait pu solliciter les communes pour garder les enfants des parents qui n'ont pas le choix de reprendre le travail, comme cela existe pendant les vacances d'été. Des cours particuliers auraient pu être dispensés pour ceux qui ont été détectés comme ayant souffert d'une déscolarisation durant le confinement. ■